



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 4928

Texte de la question

M Pierre Garmendia appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le problème du cadre des activités des polices municipales. En effet, en l'état actuel des choses, il semble que la police municipale ne puisse pas faire respecter les arrêtés municipaux pris par les maires. C'est pourquoi la Fédération nationale de la police municipale lui a fait savoir qu'elle souhaite que le cadre des activités des polices municipales soit légalement défini, qu'une véritable formation soit mise en œuvre et que la complémentarité soit organisée avec la force publique d'État. Il lui demande en conséquence quelle mesure il lui semble possible de prendre.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a engagé une réflexion d'ensemble sur la sécurité des Français. Des dispositions seront prises au terme de cet examen. Elles concerneront notamment le statut et les missions des polices municipales.

Données clés

Auteur : [M. Garmendia Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4928

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3080